

# «Modèle genevois du Groupe de Soutien d'Urgence» GSU

Katia Schenkel, Dre en psychologie, Certifiée en psychologie d'urgence,  
Responsable de la commission de psychologie d'urgence à l'AGPsy.

07.11.2021

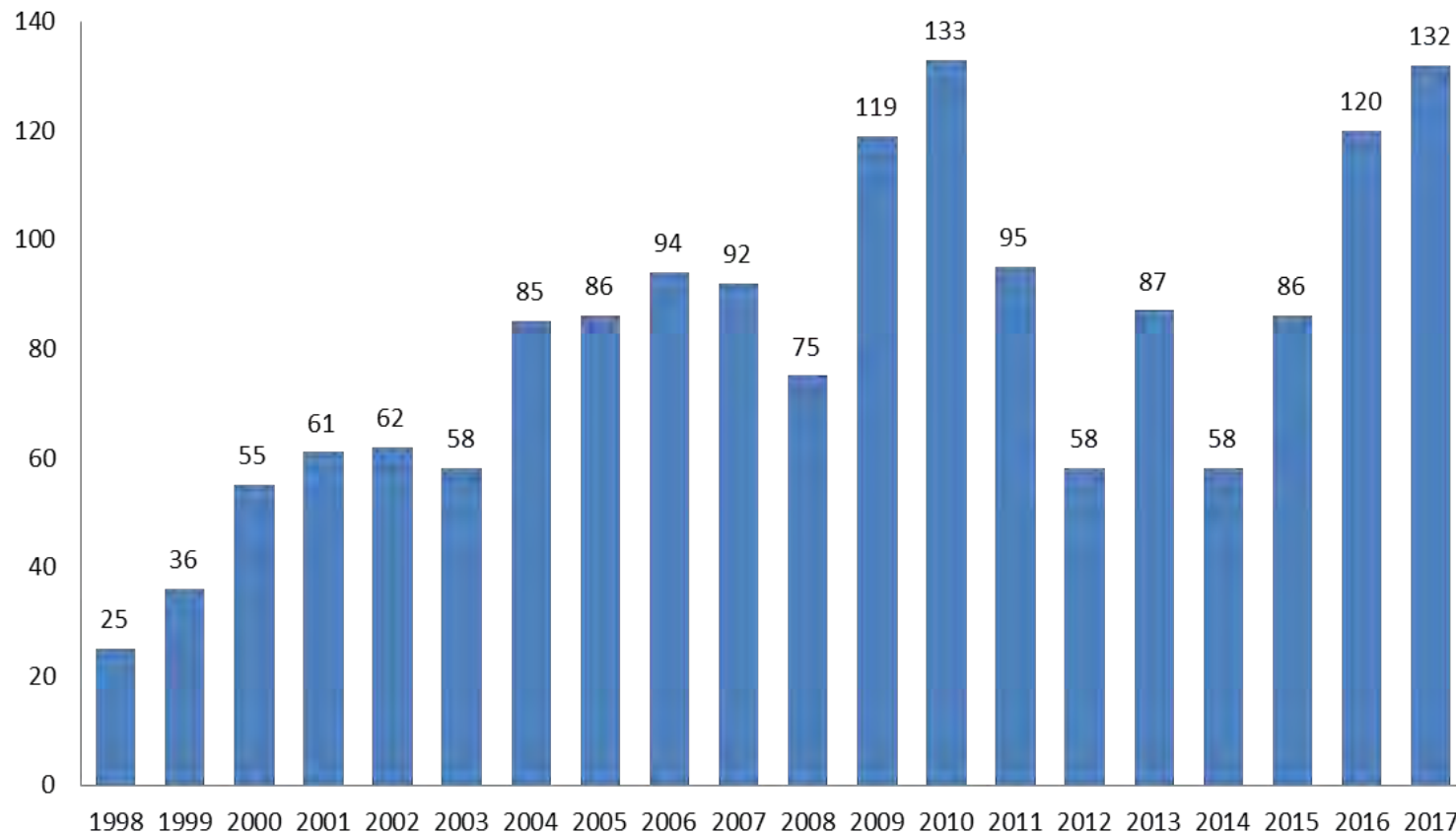
# L'AGPsy-Police en quelques mots

- 25-30 intervenants spécialisés, comprenant des psychologues d'urgence, des intervenants psycho-sociaux
- Les membres ont tous suivi une formation spécialisée dans l'aide aux victimes
- Permanences 24h / 24h avec téléphones portables

# Quelques situations d'interventions de l'AGPsy-Police

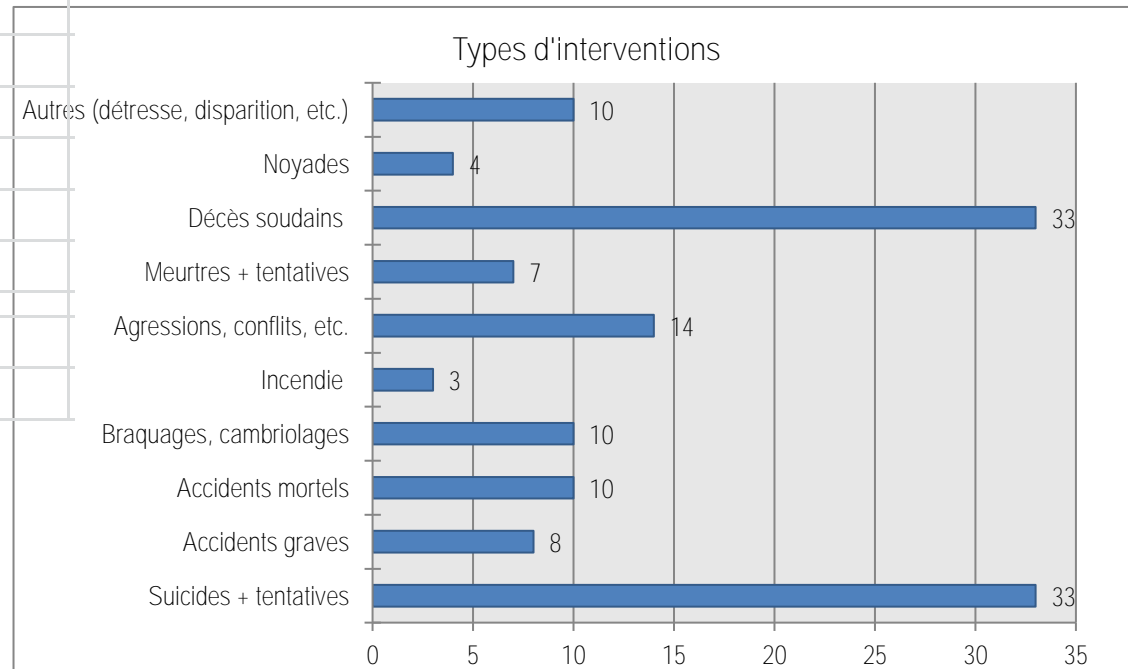
- Accidents graves / mortels
- Agressions / meurtres
- Tentatives / suicides
- Décès soudains
- Viols
- Prises d'otages
- Incendies / inondations
- Catastrophes naturelles
- Etc.

# Evolution des interventions de l'AGPsy-Police



# Détails 2017

<u>Motifs des interventions</u>	
Suicides + tentatives	33
Accidents graves	8 (dont 2 d'avion)
Accidents mortels	10
Braquages, cambriolages	10
Incendie	3
Agressions, conflits, etc.	14
Meurtres + tentatives	7
Décès soudains	33
Noyades	4
Autres (détresse, disparition, etc.)	10
<b>Total</b>	<b>132</b>



# Liste des partenaires

- Aéroport de Genève (direction + SSA)
- Pouvoir Judiciaire – Palais de Justice (RH)
- Transports Publics Genevois (RH)
- 144 (urgences médicales)
- Ville de Genève (RH)
- Centre LAVI (Genève)
- UMUS (Genève)
- Main Tendue (143)
- Groupe SIDA (Première ligne – Quai 9)
- Services Industriels de Genève
- Fondations des parkings (RH)
- Protectas Genève
- Sécuritas Genève
- Autres communes genevoises et établissements privés genevois (uniquement sur demande)

**AGPSY**

ASSOCIATION GENEVOISE DES PSYCHOLOGUES  
AFFILIEE A LA FEDERATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES



# En situation MACRO

# L'aide psychologique d'urgence

- Dépend du Réseau National d'Aide Psychologique d'Urgence (RNAPU) :
  - Coordonne l'aide psychologique d'urgence en Suisse: soutien psy et spi
  - Commission spécialisée permanente créée à la demande du mandataire du conseil fédéral pour le SSC
  - Edicte des directives d'intervention et des standards d'instruction



# Principes de base

- Après un événement éprouvant, chacun doit pouvoir recevoir une aide psychologique adaptée à ses besoins.
- L'aide psychologique d'urgence recouvre l'ensemble des mesures destinées à conserver ou à rétablir la santé psychique des personnes impliquées ainsi que celle des membres des forces d'intervention pendant ou immédiatement après l'engagement.

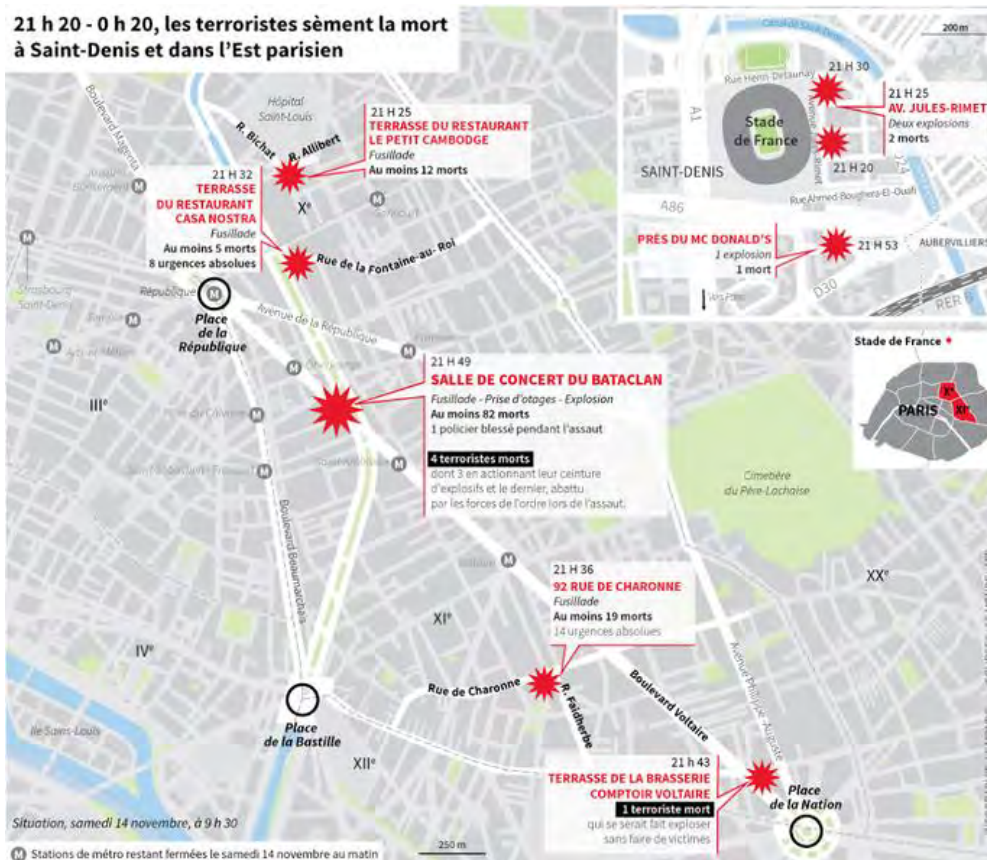
## Madrid 11 mars 2014



- 4 lieux touchés
- 1900 blessés
  - 927 transportés en ambulance
  - 1/3 par des moyens privés
- 200 morts
- 9018 personnes prises en charge dans 36 lieux (du 15.03.2018 au 30.06.2018)

## Paris 13 novembre 2015

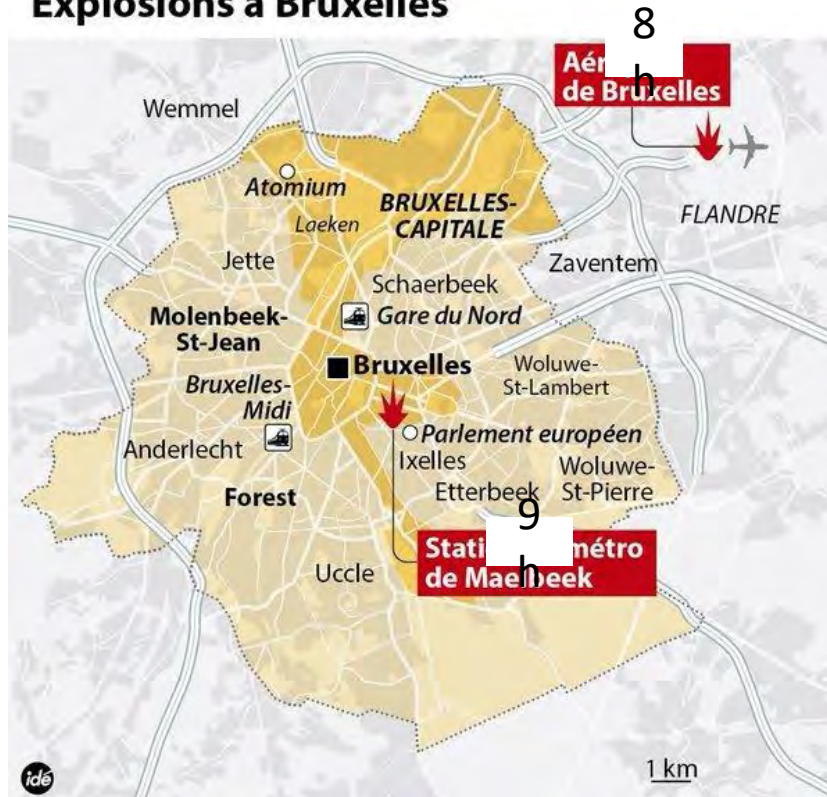
21 h 20 - 0 h 20, les terroristes sèment la mort à Saint-Denis et dans l'Est parisien



- 7 lieux touchés
- 1627 blessés
- 130 morts
- 3932 entretiens psys et écoute (du 13.11.2015 au 31.06.2016)
- Ratio de 10 blessés psychiques pour 1 blessé physique

## Bruxelles 22 mars 2016

### Explosions à Bruxelles



- 2 lieux touchés
- 340 blessés
  - 1068 impliqués à Zaventem
  - 293 à Maelbeck
- 32 morts
- Une centaine de demandes de suivi ensuite à l'hôpital St-Luc

## Nice 14 juillet 2016



- 1 lieu touché
  - 7 zones d'interventions
- 456 blessés
- 86 morts
- 3514 personnes ayant consulté une CUMP

# Modèle Suisse

- Bases légales
  - Loi fédérale sur la protection de la population
  - Ordonnance sur le service sanitaire coordonné
  - Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions
- Compétence cantonale
- Le réseau peut être activé lorsque les ressources du département sont dépassées

## Protection de la population



Police



Service du feu



Services de santé



Services techniques



Protection civile

Protéger la population, ses ressources vitales et les biens culturels en cas de catastrophe ou de situation exceptionnelle ainsi qu'en cas de conflit armé. C'est une responsabilité cantonale. La protection de la population assure la coordination et la coopération entre cinq organisations partenaires.

# AGPSY

ASSOCIATION GÉNEVOISE DES PSYCHOLOGUES  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION SUISSE DES PSYCHOLOGUES

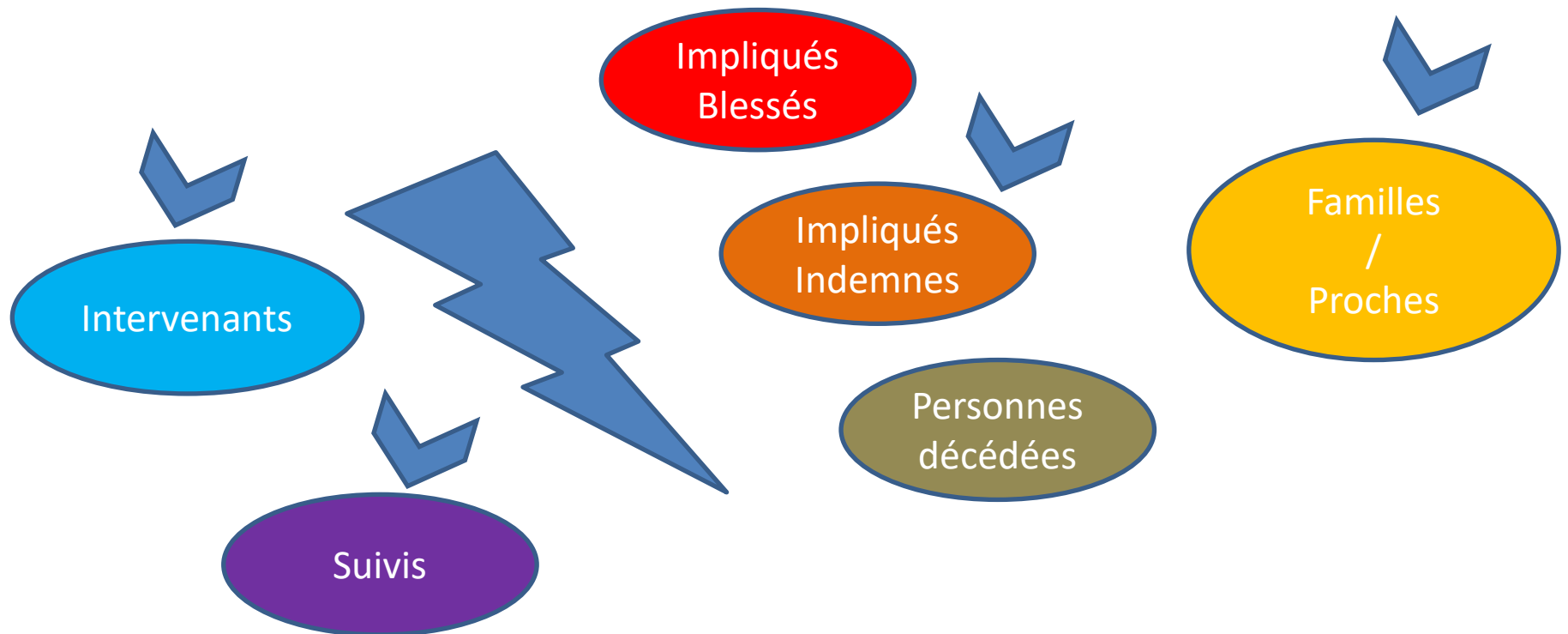


## Modèle Suisse





# Prise en charge psychosociale en cas d'évènement de grande ampleur

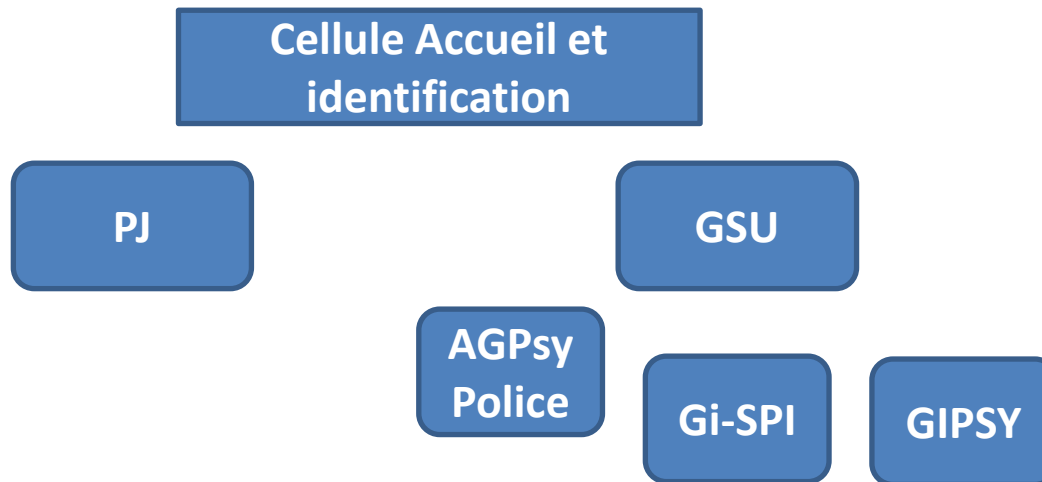


# Mode d'intervention

- Proximité
  - Assistance apportée sur place
- Rapidité
  - Assistance apportée aussi rapidement que possible
- Simplicité
  - Méthodes simples d'assistance
- Proportionnalité
  - Ne pas apporter plus que l'aide nécessaire afin d'éviter la surassistance

# A Genève

- En situation Micro : AGPsy-Police
- En situation Macro : Groupe de Soutien d'Urgence (GSU)



Le GSU est composé des membres de 3 entités qui se regroupent en cas de déclenchement ORCA sous le lead de l'AGPsy-Police

# Renforts

Cellule Accueil et Identification

PJ

GSU

30-50

Accords  
informels

Pistes envisagées :

Cellules romandes

50-80

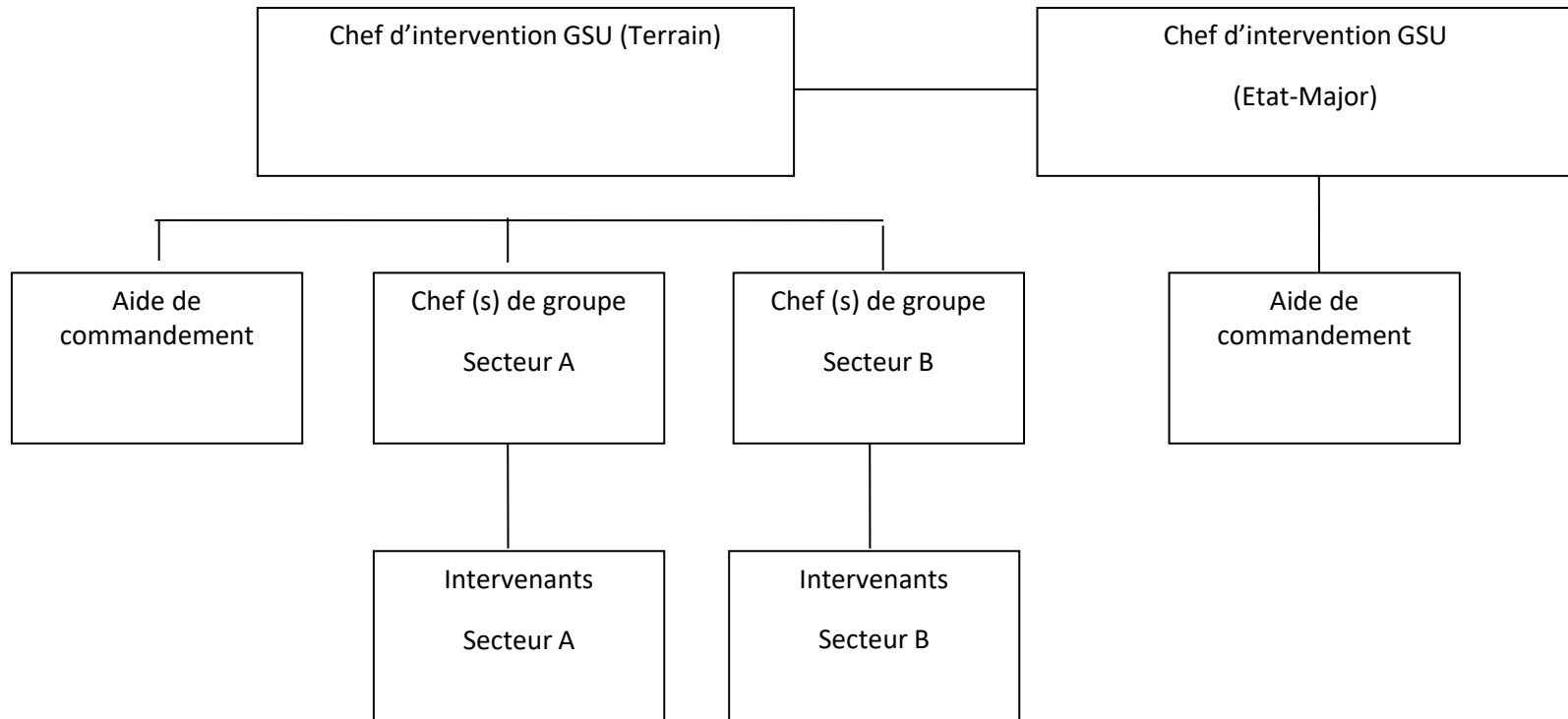
Armée

40-60

CUMP

40

Le responsable du GSU est un membre de l'AGPsy-Police formé à la conduite.



Un chef de groupe gère 2-5 intervenants  
Un intervenant accueille 1-10 personnes

# Missions des intervenants

- Responsables des personnes prises en charge (Env. 10 personnes par intervenant)
- Accueillir, rassurer, contenir, soutenir et répondre aux besoins immédiats des personnes à la table
- A la table :
  - Se présenter
  - Expliquer la mission de la cellule accueil
  - Donner les infos générales (boissons, nourriture, WC,...)
  - Donner les infos validées par la police que nous avons à disposition ou donner l'heure du prochain point d'information
    - Ex. « Voilà ce qu'on peut vous communiquer pour le moment, les secours sont sur place et les blessés sont évacués vers les hôpitaux. Nous n'avons pas pour l'instant de liste des personnes qui ont été évacuées. Notre responsable a un briefing à XXXX heures et nous vous communiquerons ce que nous saurons à XXXX heures. »
  - Faire remplir les fiches d'identité de base

# Missions des intervenants

- Tenir à jour la liste des personnes qui sont à leur table et la transmettre à leur chef de groupe (cf. Document Accueil Table).
- S'assurer que les fiches d'identité aient été remplies et transmises au chef de groupe.
- Transmettre les demandes et besoins au chef de groupe qui relaiera l'information au chef d'intervention.

# Missions des chefs de groupe

- Responsables des intervenants
  - Récolter les besoins et demandes des intervenants et des personnes prises en charge
  - Faire remonter ces besoins au chef d'intervention Terrain
- Participer au briefing avec le chef d'intervention Terrain
  - Faire redescendre les informations obtenues lors du briefing aux intervenants
  - Faire remonter les noms des personnes prises en charge à chaque table au chef d'intervention Terrain
- Transmettre les fiches CRIC aux personnes responsables de la saisie des informations
- Gérer le flux d'arrivée des personnes et la répartition des personnes aux tables après l'accueil.



# Mission chef d'intervention Terrain

- Responsable de la mise en place du groupe de soutien et de l'accueil des personnes prises en charge
- Supervise et dirige les chefs de groupe
- Gère les briefings avec les chefs de groupe
  - Fait remonter les demandes du terrain qui concernent l'Etat-Major ou d'autres corps de métier
  - Tient à jour le journal de bord ainsi que les différents documents concernant les demandes et les missions en cours
  - Fait redescendre les informations officielles qui viennent de l'Etat-Major
- Communique et coordonne la situation avec le chef d'intervention Etat-Major

# Missions chef d'intervention Etat-Major

- Responsable de la coordination avec le reste de l'Etat-Major
- Participe aux briefings de l'Etat-Major
  - Fait remonter les demandes et l'état de la situation du terrain
  - Fait redescendre au chef d'intervention Terrain les informations officielles
- Anticipe les problèmes éventuels et met en place des plans d'action
- Communique régulièrement avec le chef d'intervention Terrain

# Fin de la présentation

Avez-vous des questions ?